



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique

INFORMATION SUR L'ABSENCE D'AVIS DE LA RÉGION OCCITANIE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET TOULOUSE EURO SUD OUEST

Par courrier du 5 novembre 2018, que la région Occitanie a reçu le 12 suivant, le préfet de la Haute-Garonne a sollicité l'avis de cette collectivité territoriale sur l'évaluation environnementale du projet Toulouse Euro Sud Ouest en application des dispositions des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement.

Celle-ci n'a pas formulé d'avis dans le délai de deux mois à dater de la réception du courrier précité.